

*Initiatives ministérielles*

et le député du Calgary-Ouest en ont discuté, le député de Churchill pourrait accepter cette assurance.

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Il est un fait que le Bureau de régie interne existant peut changer d'ici un mois, un mois et demi. Car si le Parlement est prorogé, il devra y avoir une nouvelle composition de ce comité et je soupçonne qu'à cause des changements, particulièrement du côté de l'opposition officielle de même que du côté ministériel, il pourrait y avoir un certain rajustement.

Je voudrais demander par votre intermédiaire, monsieur le Président, au whip en chef du gouvernement s'il parlait à titre de membre du Bureau ou s'il parlait au nom du gouvernement en laissant entendre que le gouvernement serait disposé à veiller par ses votes au sein du Bureau de régie interne, peu importe qui les exercera, à ce que ces règlements administratifs soient présentés.

**M. Hawkes:** L'un des grands avantages du projet de loi C-79 et des modifications qu'il apporte, c'est que le bureau continue d'exister pendant la dissolution. Il pourrait être modifié, mais je donne au député cette assurance, et nous avons une majorité assez nette pour faire adopter le règlement administratif.

**M. Murphy:** Avec cette assurance et celle que m'a donnée en privé le député d'Ottawa—Vanier au nom du Parti libéral, j'accepte que nous passions au vote.

• (1600)

Nous, députés du Nouveau Parti démocratique, sommes encore opposés à cette mesure, non parce que nous sommes contre le projet de loi C-79, puisque nous avons appuyé les travaux de la Chambre, mais parce que nous croyons que le problème débattu aujourd'hui aurait dû être réglé dans la loi même. Nous ne doutons pas de la parole du bureau. Je crois que le règlement administratif applicable aux Communes contiendra les dispositions voulues. Cependant, rien ne nous dit que le Sénat adoptera un règlement administratif semblable.

Nous allons donc nous opposer à la motion à l'étude, mais nous ne nous opposons certes pas à l'intention que traduit le projet de loi C-79.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le premier vote porte sur la motion inscrite au nom de M. Hawkes.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Avec dissidence.

(La motion de M. Hawkes est adoptée.)

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le vote porte maintenant sur la motion principale.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. Hawkes:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Avant que vous ne fassiez sonner le timbre, je voudrais rendre compte de consultations que nous avons eues.

On a demandé de différer l'appel jusqu'à 16 h 45 et le vote, par conséquent, jusqu'à 17 heures.

C'est toutefois sous réserve qu'une fois cette procédure terminée, nous passions au projet de loi C-98. Personne ne s'opposerait à la motion normale de prolongation des heures jusqu'à ce que l'étude du C-98 soit terminée. Cela pourrait nous mener à 18 h 30 ou 19 heures, car un grand nombre de députés voudraient faire au moins une intervention.

Il serait en outre entendu qu'aucun parti ne bloquerait la motion de prolongation de la séance et n'exigerait de vote inscrit à la fin du débat.

Si nous pouvions confirmer qu'il en sera ainsi, nous pourrions reporter l'appel à 16 h 45 pour avoir le vote à 17 heures.

**M. Angus:** Monsieur le Président, à la condition que tout de suite après l'adoption de la motion, ou après la sanction royale, nous passions au projet de loi sur l'agriculture, que nous ayons l'appel à 16 h 45 et le vote à